LE COURRIER des commerçants

NEWS PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'ASBL "REVITALISER LE QUARTIER COMMERÇANT, RUE HAUTE, RUE BLAES, PLACE DE LA CHAPELLE, PLACE DU JEU DE BALLE"
RUE HAUTE 298 B - 1000 BRUXELLES - TÉL : 02 537 43 37 - FAX : 02 534 90 21

N°6 MARS 2001

Nos A.P.S. changent de look.

Tout dernièrement, nos agents de prévention et de sécurité ont reçu de nouvelles vestes.

Plus visibles la nuit grâce aux bandes réfléchissantes, la couleur (violacée) tend à éviter toute confusion avec un service de police. Revers de la médaille, ceux-ci sont régulièrement charriés en regard de la teinte, si chère aux supporters du sporting d'Anderlecht. Et cela, personne ne l'avait vraiment prévu !
Ceci étant dit, les nouvelles vestes sont réalisées en gore-tex, une matière très résistante, coupe-vent et imperméable.
Nos APS en sont ravis.

▶ L'ascenseur Poelaert sera bientôt une réalité.

Décrié par les uns, souhaité par d'autres, la saga de l'ascenseur Poelaert est terminée. En autorisant sa construction, au début du mois de février, la Ministre Isabelle Durant a mis un point final à ce feuilleton qui n'en finissait plus.
Pour rappel, cet ascenseu permettra dans un délai relativement proche, d'accéder au parking Poelaert, au départ du square Bruegel.
En évitant la montée fastidieuse des rampes du Palais, l'ascenseur devrait sensiblement accroître l'utilisation de ce parking. Pour notre quartier, cela ne peut être que bénéfique.
Toute la question est de savoir s'il sera utilisé. La gratuité de son utilisation suffira-t-elle à convaincre les automobilistes ?
La propreté, la fiabilité et la sécurisation du site seront des facteurs déterminants.
Rappelons que cet ascenseur (qui sera double) sera accessible au départ de la place Poelaert, via une passerelle qui surplombera les rampes du palais. Une structure métallique accueillera les deux cabines, qui en quelques dizaines de secondes se retrouveront sur la place Bruegel.
Nous ne nous prononcerons pas sur l'architecture "révolutionnaire" de ces installations. L'ensemble fera la part belle au métal et au verre.
A lire le communiqué de presse diffusé à l'occasion de l'annonce de ces travaux, l'ascenseur devrait également devenir une attraction en soi.

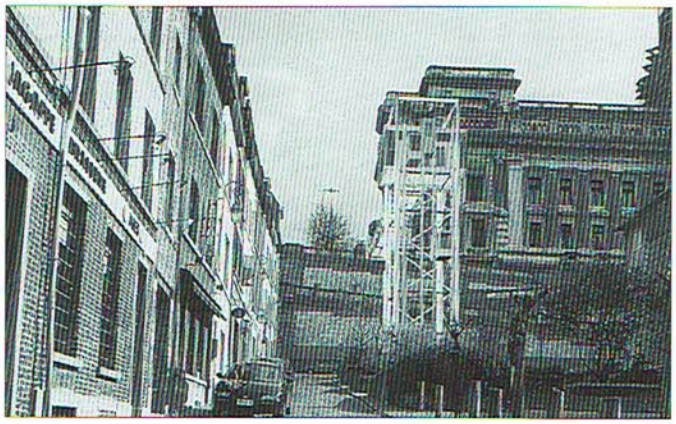

Pas de quoi concurrencer Walibi ou la grande roue de la foire du midi, puisque les comparaisons s'arrêtent aux funiculaires de Lisbonne ou de Lyon. Rien de moins.
Les travaux sont estimés à 150 millions ■

Dans ce numéro...

DOSSIER "SPÉCIAL TRAVAUX"

Notre association accueille son nouveau Président.

Depuis le 3 janvier, la nouvelle majorité a installé le collège. Les statuts de notre association prévoient que c'est l'Echevin du Commerce qui préside aux destinées de l'asbl "Revitaliser le noyau commerçant". Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer notre nouveau président, en la personne de Philippe Decloux (Ecolo). Nul doute qu'il tiendra à cœur à ce mandataire politique, de persévérer dans l'effort de dynamisation de notre quartier. En entretenant avec nos membres, et en particulier avec notre conseil d'administration, les mêmes rapports d'efficacité que ceux qui animaient les contacts avec Madame Marceline Van Baerlem.

Cela faisait des années qu'on en parlait. De fait, c'est en 1983 que surgit le premier plan de réaménagement de la place de la Chapelle.
Il aura donc fallu près de 20 ans, avant que l'enfant ne voie le jour.
Un véritable parcours du combattant pour les auteurs du projet, pour les autorités et pour notre association qui a suivi pas à pas, l'évolution du projet.

Indépendamment du chantier en cours sur la place, le trottoir a été ouvert rue Blaes !

Travaux Ch

c'est part

Nos interventions.

Prétendre que le projet actuel comble toutes les aspirations des commerçants, serait évidemment un mensonge. Il importe toutefois de souligner que notre association est intervenue à de très nombreuses reprises, pour tenter de maintenir un maximum d'emplacements de stationnement sur la place, et surtout pour préserver le flux automobile venant du Sablon en direction du Jeu de Balle. En effet, la première mouture envisageait tout simplement de canaliser la circulation descendante du Sablon, pour l'obliger à contourner l'église par l'arrière (bowling Crossly), de reprendre le boulevard de l'Empereur et de rejoindre la rue Blaes en passant devant le parvis de l'église !
D'une manière pratique, notre association est parvenue à convaincre les autorités de sauvegarder une trentaine d'emplacements de parking. Certes, on ne stationnera plus sur la place, mais en bordure de la nouvelle voirie créée devant le Bon Repos et autour de la place.

Sur notre insistance, la voie carrossable située devant le parvis de l'église sera maintenue à double sens (alors que le projet prévoyait un sens unique !). Par ailleurs, l'association s'est battue corps et âme, afin d'élargir la voirie à créer (en remplacement de celle existante, qui sera supprimée), de manière à ce que son gabarit permette le croisement des bus de la STIB, et d'un camion. En la portant à 6m50 (bordures comprises), la situation ne sera guère aisée, mais possible. Dans tous les cas, très différente de ce qu'elle aurait été si le plan initial avait été réalisé. Dans ce cas de figure, on aurait tout simplement assisté à un embouteillage permanent. Rien du reste, ne permet d'assurer que la largeur définie, n'occasionnera pas les mêmes effets.
C'est qu'il y a naturellement une grande différence entre une simulation de circulation réalisée sur ordinateur et la réalité quotidienne. Parce que curieusement tous les véhicules sont équipés de rétroviseurs, et que les simulations ne le prévoient pas. Parce que les conducteurs qui se croisent en sens inverse, adoptent souvent une attitude prudente, et maintiennent un écart de sécurité lors du croisement. Enfin, tous les conducteurs n'ayant pas la même adresse à se garer, certains montent sur la bordure alors que d'autres s'en écartent d'une vingtaine de centimètres. De tout cela, le dessinateur n'en tient guère compte. Fixé sur son écran, il joue avec les gabarits, mais rarement avec la réalité !

La présentation sur le terrain de véhicules réels, a permis de mettre en évidence l'étroitesse des nouvelles voiries envisagées.

Un compromis équitable.

Le plan tel qu'il sera réalisé, est donc l'aboutissement de longues discussions, au sein desquelles Messieurs Halconruy, Dekock et Deschuytere ont toujours veillé à sauvegarder les intérêts du secteur économique. La ville n'étant pas composée que de commerçants, l'accord est donc un compromis entre toutes les parties. Nous avons néanmoins le sentiment, qu'il s'agit d'un accord tout à fait honorable. Comme nous partageons le point de vue, que les concessions réciproques ont permis de dégager pratiquement un consensus général.

Le coup d'envoi est donné.

Lors de l'accord conclu en septembre 2000, un parking provisoire de compensation avait été formellement promis par les autorités communales durant la durée des travaux ! L'exploitation dudit parking situé sur la trémie au-dessus de la jonction, devant précéder le début du chantier.
Contre toute attente, et sans aucun avis préalable, l'entrepreneur a pris possession de la place, le 16 janvier au matin. La surprise fut générale. Alors que d'aucuns se complaisent à dénoncer le manque de communication et l'obscurantisme de certaines administrations, ici, c'est l'absence totale de contact qui a prévalu ! Pas une lettre aux commerçants ou aux riverains, pas un coup de fil. Certes, tout le monde savait bien qu'un jour ou l'autre, on n'échapperait pas aux travaux. On parlait même de 2001, et les plus optimistes prévoyaient l'arrivée de l'entreprise pour mars.
Pour une entrée en la matière, elle fut réussie.
A cet égard, nous tenons clairement à préciser que notre association n'a "bénéficié" d'aucune information privilégiée: personne n'était au courant !
Une décision d'autant plus curieuse, qu'un représentant de l'urbanisme est membre de notre conseil d'administration, et aurait pu nous annoncer la "bonne" nouvelle. Plus curieuse encore, cette décision d'entreprendre un chantier d'une telle envergure, en plein hiver. Mais peu importe, il faut se résoudre à une évidence: le chantier est lancé, et autant le vivre le mieux possible que de se lamenter tous les jours. Un [illegible]ouragement facile à écrire, mais pl[illegible]difficile à vivre sur le terrain, lorsque la clientèle rechigne à s'aventurer dans un bourbier.

Qu'on ne s'y trompe donc pas: les travaux de la place de la Chapelle ont, et auront des répercussions dans le quartier. C'est une évidence. Dans un premier temps, par les nuisances engendrées suite aux travaux, puisque tour à tour, les rues Blaes et Haute seront coupées, le temps nécessaire pour effectuer les "liaisons". Et dans un second, par la raréfaction des emplacements de stationnement, déjà si rares dans le noyau commercial.

Et le planning ?

Le chantier est organisé en 5 phases. Très étendu, puisqu'il s'étendra [illegible] parvis de l'église jusqu'au bowling [illegible]rossly (angle rue Haute et bd.de l'Empereur).
La 1ère phase (création d'une nouvelle voirie côté Bon Repos) est prévue du 22/01 au 04/03, la seconde concernera

Les "bonnes" nouvelles.

Notons d'emblée, le choix de l'entrepreneur. C'est la firme De Dender, qui s'est confiée le chantier, pour la coquette somme de 47 millions, dont 20,5 millions sont subsidiés par la Région bruxelloise.
Une entreprise connue pour son sérieux, et qui l'a déjà démontré à maintes reprises. Nous ne vous cacherons pas que nous avons apprécié le choix de cet entrepreneur. Il suffit du reste de jeter un coup d'œil sur le chantier pour se convaincre, que les hommes ne chôment pas. Mario, le conducteur, non plus. C'est lui qui veille au grain, en tentant de réduire au minimum les nuisances.

Une réunion de chantier a lieu chaque mardi matin. Notre association y assiste bien évidemment. Notons à cet égard, l'intervention extrêmement efficace de Mr Van Vaerenberg, du département des travaux publics de la ville, qui en homme de terrain, veille à ce que le chantier se déroule dans les meilleures conditions.
Autant de bonnes nouvelles qu'il importe de les souligner.

Lorsque les clients se font rares, tous les moyens sont bons...

apelle,

De l'intérêt de tous, à "positiver" les travaux.

Ce n'est un secret pour personne, quand bien même si une récente enquête entreprise à la demande de R. Delathouwer, Secrétaire d'Etat en charge de la mobilité, l'a réaffirmé, chiffres à l'appui. La clientèle, et en particulier celle qui fréquente notre type de noyau commercial, est particulièrement sensible à la qualité de l'aménagement de l'espace public. Tout porte donc à croire, que la place de la Chapelle, une fois les travaux terminés, sera appréciée par les clients comme par les touristes. Un peu moins par les quelques rares riverains de la place puisque le trafic et ses nuisances, se rapprocheront de l'aplomb des façades.
Plutôt que de se lamenter sur les travaux, nous tenons à insister quant à la nécessité de valoriser positivement ce chantier.
D'abord, en insistant sur la qualité des matériaux retenus, tous naturels : (pavés de porphyre, pavés platine et pierre naturelle), ensuite parce que la place, qu'on le veuille ou non, sera plus conviviale pour les piétons. On peut donc espérer attirer davantage les promeneurs (qui sont aussi des clients potentiels), en provenance du Sablon vers la place du Jeu de Balle. Ensuite, la fontaine (reproduction de l'ancienne qui s'y trouvait au siècle dernier), quand bien même, ne sera-t-elle pas monumentale, contribuera à la beauté du site. Ces aménagements, devraient permettre aussi d'envisager certaines animations, et pourquoi pas un marché ? Enfin, l'éclairage public sera entièrement revu; on posera des lampadaires et l'église sera éclairée à l'aide de projecteurs enterrés.

Comme on le voit, voilà toutes des "bonnes" nouvelles, qui devraient nous permettre à tous, de vivre au mieux ces travaux, et de "positiver" ce chantier plutôt que de se transformer en mur des lamentations. C'est là une certitude: si l'on souhaite faire fuir la clientèle, plaignons-nous et rajoutons-en !
De son côté, notre association a déjà choisi son camp, et envisage l'avenir avec sérénité et confiance.
A chacun d'entre-nous d'en faire autant !

le parvis de l'église, la troisième le petit bout de la rue Haute (du 14/05 au 08/07), la 4ème la rue Haute à hauteur de la banque Nagelmackers (du 25/06 au 02/09), et la 5ème phase visera le centre de la place et l'édification d'une fontaine. Echaudée par un timing qui octroyait 180 jours ouvrables à l'entreprise, notre association est parvenue à convaincre la ville, de le ramener à 120 jours, et de l'assortir d'amendes de retard en cas de dépassement (100.000 BEF, par jour de retard). Ce sont là deux modifications substantielles intervenues, à notre initiative.

Nouveau commerçant

"La Boutique" : une habile reconversion.

Cela fait plusieurs années que "La Boutique" est installée au 67 rue Blaes. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau commerçant, mais bien d'un nouveau membre. Jeanne et Alain Windey ont décidé de rejoindre notre association, convaincus de la nécessité de son utilité.

Cela fait pourtant bien longtemps qu'ils sont installés dans le quartier. Des jeunes, plein d'enthousiasme, et qui ont très vite réalisé la transformation de notre noyau commercial. Jusqu'il y a quelques années, tous deux exploitaient une petite épicerie. L'affaire ne nourrissait plus. C'est une véritable reconversion qu'ils entreprirent, en décidant d'ouvrir une boutique spécialisée dans les luminaires art déco. En exploitant un créneau que certains délaissaient, et en jouant la carte de la spécialisation.
Vue de l'extérieur, "La Boutique" ressemble un peu à une caverne d'Ali Baba. Les bobèches en pâte de verre ou les abat-jours en opaline diffusent une lumière feutrée. Ici on trouve de tout, même des globes de lampes à pétrole. Tout se vend à la pièce. Les fournisseurs sont français, hollandais et même roumains !
Et parce que ces "nouveaux" commerçants aiment le quartier depuis leur enfance, ils y habitent aussi.

La Boutique est ouverte du mardi au samedi de 10 à 18 heures, et le dimanche de 10 à 16 heures. Tél : 02 512 40 64.

▶ Vite en bref...

La place du Jeu de Balle change de look

Fin février, l'entrepreneur y a installé ses quartiers. Du moins sur une partie de la place, puisque seul le secteur côté rue du Chevreuil lui est réservé. Le chantier sera exécuté par phases. Celle qui concerne les abords de la rue de l'Hectolitre, sera réalisée ultérieurement. On attendra l'achèvement du gros œuvre de la construction entreprise par la S.D.R.B, histoire que le charroi lourd nécessaire à cette construction, ne vienne tout démolir prématurément.
Le projet retenu est loin d'être apprécié par tout le monde, mais comment pourrait-il en être autrement ?
En gros, (puisque nous reviendrons sur ce chantier dans notre prochain numéro), les trottoirs seront élargis, des "plateaux" seront aménagés pour la traversée de la rue Blaes, et le stationnement des camions interdit.
En bref, on déchargera et puis on ira trouver de la place ailleurs...

Une déviation vraiment bien organisée.

On a de la peine à l'imaginer, et pourtant il faut bien l'admettre: la pagaille est complète ! Suite aux travaux de voirie entrepris place St Jean, la Stib n'a rien imaginé de mieux que de détourner ses bus 34, 48, 95 et 98 par la place de la Chapelle !
Les bus sont donc invités à se faufiler entre les clôtures du chantier, les pelles mécaniques et autres gravats. On croît rêver. A noter que cette déviation, qui a le mérite d'exister, aurait été impossible à mettre en place, si d'aventure la nouvelle voirie (réduite à 5m50) avait déjà été réalisée !
Bref, un test "grandeur nature" des problèmes que nous subirons sous peu.

La rue Haute et la rue Blaes seront fermées...

Rien ne permet de fixer la date avec précision, mais une chose est sûre, nos deux rues seront (tour à tour) fermées afin de permettre les travaux de jonction avec la place de la Chapelle. Il va de soi que nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes informations utiles à ce sujet (dates, déviations, durées...)

le Peigne d'Or a fermé ses portes.

Figures du quartier, Albert et Christiane Vigneron ont le 31 janvier dernier, rentré une dernière fois les malles qui depuis des décennies, étaient proposées à la clientèle, à la devanture de leur commerce, au 55 rue Haute. Avec la fermeture du Peigne d'Or, c'est un peu de l'âme du quartier qui disparaît. Un commerce de proximité aussi, puisqu'il faudra maintenant chercher ailleurs, et peut être assez loin, l'un de ces milliers d'articles qui garnissaient les rayons du magasin.

Pour tous ceux qui l'ignorent, rappelons que le Peigne d'Or était établi à cette adresse depuis plus d'un siècle.

Toujours disponible pour notre association, Albert ne refusait jamais d'apporter ses judicieux conseils, en assurant la correction ou la traduction des textes que nous lui soumettions. Parfait bilingue, fin grammairien et doté d'une connaissance orthographique, rare de nos jours, il veillait toujours à ce qu'aucune faute ne lui échappe.

A peine le volet baissé, le locataire a entrepris les travaux de rénovation. Un locataire qui a un nom: Momentum.

C'est donc une nouvelle enseigne prestigieuse qui vient enrichir notre noyau commercial. Nul doute que nous en parlerons bientôt.

Pour l'heure, c'est tout le conseil d'administration de notre association qui au nom de tous les commerçants du quartier, souhaite une excellente retraite bien méritée, à Christiane et à Albert.

Je suis membre, et fier de l'être !

Le nouvel autocollant, millésimé 2001, est en cours de distribution. Il permet à chaque membre d'afficher clairemement son appartenance à notre association. Même si en Belgique, l'adage "L'Union fait la force" n'a plus tout à fait la même valeur, il est certain que notre association ne peut se faire entendre que si un maximum de commerçants y adhèrent. Avec un peu de bonne volonté, et la persuasion de certains, notre centaine de membres pourrait utilement voir ses rangs s'élargir.

Adhérez à l'association. 500 BEF/mois, ce n'est même pas le prix d'un paquet de cigarettes par semaine !

(Renseignements au 02 511 33 74 ou par e-mail michel.deschuytere@yucom.be).

Réglementations, enquêtes publiques...

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME ET/OU D'ENVIRONNEMENT.

- Demande de permis d'environnement introduite par la s.a Immo Jasper - rue Joseph Stevens, 7 et place Emile Vandervelde, 9/15. Il s'agit en fait d'une demande de renouvellement du permis nécessaire pour divers équipements techniques (groupe de secours, dépôt de mazout, installation de refroidissement, 2 transformateurs statiques de 315 Kva chacun, et garage-parking couvert pour 248 voitures). Commission de concertation fixée au 20 mars.

▶ Le parking dans le quartier. Une véritable calamité !

Il va de soi qu'il s'agit là d'un langage que nous ne pouvons tenir qu'entre commerçants. Il serait en effet suicidaire de dramatiser le problème, auprès de la clientèle, qui considère déjà l'absence de possibilités de stationnement, comme une véritable plaie.

C'est vrai que régulièrement, les clients qui fréquentent nos commerces, le soulignent amèrement. Ainsi donc, avant même que le contact ne s'établisse, et que le client ne manifeste son centre d'intérêt, il ne manque jamais de nous lancer "quelle affaire de venir chez vous !".

En publiant un folder qui regroupe toutes les possibilités de parking, l'association souhaite donc minimiser le problème, sous peine de faire fuir la clientèle, et rappeler qu'en marchant un petit peu, il est possible de parquer en limite du quartier.

Chaque membre de l'association a reçu un élégant présentoir de comptoir, bien fourni en dépliants. Des exemplaires supplémentaires sont fournis, gratuitement, sur simple appel téléphonique au 02 537 43 37 (ou par e-mail : tcmhaute-blaes@freegates.be).

Rappelons une fois encore, qu'un commerçant sérieux et dynamique ne gare jamais son ou ses véhicules sur un emplacement d'horodateur: priorité absolue aux clients !

Agenda

Pour information, il est possible de consulter sur le site internet du "Bon Repos" l'agenda culturel complet du quartier, et ce plusieurs mois à l'avance!
Une adresse : http://aubonrepos.be cliquez "le quartier".

EXPOSITION

Du 5 au 31 mars de 10h à 17heures. Frechal. Une terre africaine au Brésil. Exposition de photos de Christine Leidgens. Maison Internationale (Minth), 139 rue Haute. Renseignements 02 213 12 12 ou minth@skynet.be.

THÉÂTRE

Du 20 au 31 mars à la Samaritaine (16 rue de la Samaritaine), avec Isabelle Bybloos et Angélique Leleux. Renseignements 02 511 33 95.

CONCERT

20/04, à 20 heures. Eglise Notre-Dame de la Chapelle. Concert donné par l'ensemble Huelgas sous la direction de Paul Van Nevel. Entrée 650 et 1.000Fb. Renseignements : Philharmonique de Bruxelles 02 507 82 00

Numéros utiles

Equipe du Noyau Commercial
02 537.43.37

Secrétariat Ligue des Commerçant
02 511.33.74

Réverbères en panne:
02 274.34.17

Trottoirs défoncés par Belgacom
0800.14.553

Voirie/Potelets endommagés
02 513.85.87

Matelas, frigos, meubles encombrants, dépôts clandestins
02 204.01.23

Primes à la rénovation et façades
02 512.86.19

Police
02 279.79.79

Info Ville
(Maison de la Participation)
02 219.02.10

Les membres de la ligue des commerçants ...

100.000 rouleaux - Aidel - Amalgamme - Friterie de la place - A l'Espérance - A Saint Médard - Asbl Centro Cabraliego - A.D.G Electro Brico - Anthonis - Atchoum - Au Coin Jaune - Au Bon Repos - Au Coin Vert - Au Peigne d'Or - Aux Marches de la Chapelle - BBL Agence Sablon - Berna - Big Nose - Boucherie Peter - Boulangerie de la Chapelle - Café des Capucins - Café Ploegmans - Calou Antiquités - Carine & Wim - Coiffure France Lucie - Côté Provence - Decorantik sprl - Didden & Cie - Coiffure Saletsky - Droguerie Dubois - Drouot sprl Syal - Ebénisterie Deschuytere - Espace Jacqmotte - Ets.Collin - F.G.T.B - Fortis Banque - Galerie Blaes Georges-Marcel - Havana - Hôtel Galia - Jacqmotte Snack - IF Imagine - L'Impasse: Art & Restauration - La Ballade des Antiquaires - Café La Barrière - La Boucherie - La Boutique - La Cascade - La Couleur du Peintre - La Grande Porte - L'Hoogstraat - La Villa Rosa - Lavoir de la Chapelle - Le Cave d'Archimède - Le Gourmandin - Le Grenier d'Igor - Les Classiques d'Anne-C - Le Shop Pin - L'Estampe - Café Le Sympathico - Les Charmes d'Hélène - Les Petits Oignons - Le Refuge des Grisons - L'Horlogerie - Librairie Bruegel - Lisette Coiffure Dames - Maison Raymond - Marbravo - Meublia - Meurer - Michiels - Mitchell - Mon Rêve - Montbois Dhont Hobby - Multi-Gros - Nerja - New Dewolf - Nuhr-Nebi - Optique Saint Pierre - Parivienne - Pex - Pharmacie de la Chapelle - Rambagh - Rambagh Colonies - Recoc Cuba - Rio Grande - Rive Haute - Rivet-Lozano - S En Ciel - Shop In - Syndicat d'Initiative Bruxelles Promotion (SIBP) - Ets.Huyghe - Stoppage - Café Taverne Le Refuge - Taverne rue Haute - The Fuse - Café Wiels Renard - Wine Not .

Vous désirez nous rejoindre et devenir membre de notre association ? Rien de plus simple: téléphonez vite au 02 511 33 74 ou au 02 537 43 37.

Editeur responsable : Raymond Halconruy - 85 rue Haute - 1000 Bruxelles - Photos Robert Deschuytere - Bel ons op 02 537.43.37 - Fax: 02 534.90.21
Wij werken aan een Nederlandstalige versie van de brief van de Handelaarsbond. Geinteresseerd ?